



Union des municipalités du Nouveau-Brunswick
2023 Conférence annuelle et AGA
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Merci de vous être inscrit à notre conférence annuelle et à notre AGA ! Cette année, la conférence aura lieu du 24 au 26 novembre 2023 au Delta Fredericton.

L'inscription anticipée s'applique à ceux qui remplissent ce formulaire avant le 1er septembre 2023. Veuillez remplir et retourner ce formulaire et votre paiement avant le 20 octobre 2023. Les inscriptions après le 20 octobre 2023 seront acceptées dans la mesure des places disponibles.

Si vous avez des questions concernant ce formulaire d'inscription ou notre événement, n'hésitez pas à communiquer avec info@umnbc.ca ou (506) 444-2285.

Informations sur le participant

Les badges seront imprimés selon les informations fournies ci-dessous

Nom: _____

Title: _____

Municipalité: _____

Adresse: _____

Ville & Province: _____ Code postal: _____

Courriel: _____

Préférence linguistique

Anglais

Français

Détails de l'événement

Sélectionnez votre type d'inscription :

Taux 2023		Cases à cocher
\$2000 (jusqu'au 31 août)	Tarif Conseil early-bird (6 personnes ou plus)	
\$2500 (Sept 1 - Nov 3)	Tarif Conseil (6 personnes ou plus)	
\$400 (jusqu'au 31 août)	Membre à tarif préférentiel	
\$475 (Sept 1 - Nov 3)	Membre normal	
\$500 (jusqu'au 31 août)	Non-membre à tarif préférentiel	
\$575 (Sept 1 - Nov 3)	Non-membre normal	
\$75	Partenaire - Banquet du samedi	
\$150	Partenaire - Tous les repas	

Avez-vous des restrictions alimentaires ?

Si vous avez choisi un partenaire pour tous les repas, quel est son nom ?

Votre partenaire a-t-il des restrictions alimentaires ? OUI NON

Politiques de l'UMNB

<p>Politique d'annulation : En raison des coûts encourus, la politique d'annulation est la suivante ;</p> <ul style="list-style-type: none">- si vous annulez avant le 15 septembre 2023, vous serez remboursé à hauteur de 75%.- si vous annulez avant le 20 octobre 2023, vous serez remboursé à hauteur de 50 %.- Si vous annulez après le 20 octobre 2023, vous ne pourrez transférer votre inscription qu'à un autre membre de votre municipalité. <p>**Veillez noter que toute inscription au tarif conseil est uniquement transférable et N'EST PAS remboursable**.</p>	Cases à cocher
<p>Oui, j'accepte les conditions susmentionnées en ce qui concerne la politique d'annulation de la conférence.</p>	

Politique en matière de photographie : L'UMNB prendra des photos et quelques vidéos lors de la Conférence 2023 et pourra les utiliser dans du matériel promotionnel imprimé, électronique ou autre, y compris sur le site web de l'UMNB. En participant à la Conférence 2023, vous accordez à l'UMNB le droit d'utiliser votre nom et votre photographie à ces fins.	Cases à cocher
Oui, j'accepte les conditions susmentionnées relatives à la politique de photographie de la conférence.	

Informations sur le paiement

L'inscription peut être payée par chèque ou par virement électronique. Veuillez joindre à votre chèque la facture qui vous sera envoyée pour confirmation et le libeller à l'ordre de :

Union des municipalités du Nouveau-Brunswick
259 rue Brunswick St Suite 302
Fredericton, NB E3B 1G8.

A quelle adresse électronique souhaitez-vous recevoir la facture ?
